Bienvenue

EPCY – Employé.e de commerce AFP



Pour faciliter la lecture, le genre utilisé vaut pour le masculin et le féminin





SOMMAIRE

1.

Formation

- Compétences opérationnelles
- Répartition horaire
- Dossier de formation (portfolio)

2.

Réussite de la formation

- En cours de formation
- Examens finaux

3.

En cas de difficultés

- Aménagements spéciaux
- Entretien
- Ressources
- Appuis

4.

Cours à l'école professionnelle

- Présence aux cours
- Rattrapages d'évaluations
- Agenda
- Habillement
- Sanctions

5.

Perspectives professionnelles

 Après l'obtention du diplôme 6.

Conclusion

- A emporter avec soi
- Coordonnées de contact
- Questions





FORMATION





La compétence au sens large

Mise en œuvre par une personne de :

- Savoirs : Je connais les bases de la mise en page.
- Savoir-faire : Je suis capable de rédiger et mettre en page une lettre professionnelle sans faute.
- Savoir-être : Je suis ponctuel et respecte les délais.

La personne sélectionne les **ressources** pertinentes qui lui permettront d'être la plus **efficace** possible dans la **situation donnée**.

Une **compétence** est déclarée **maîtrisée** si la **situation** est **traitée** avec **succès**.

Dans une situation précise (contextualisée)





La compétence opérationnelle

- Les compétences opérationnelles sont orientées métier.
- Elles répondent aux besoins de la profession.

Compétence opérationnelle

Professionnel capable d'exécuter des tâches et des activités professionnelles de manière ciblée, adéquate, autonome et flexible



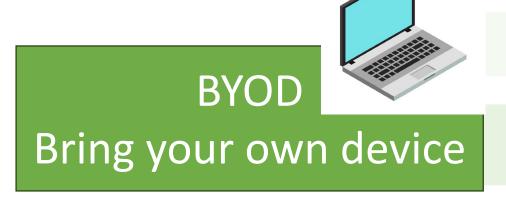


RÉPARTITION HORAIRE CFC & AFP

Classe AFP max. 12 élèves

Employé de commerce AFP						
1 ^{ère}	2 ^{ème}					
2 jours	1 jour					

AFP =
1ère année
CFC en
2 ans







DOMAINES DE COMPÉTENCES AFP

5 domaines (groupes) de compétences

« Disparition » des disciplines (branches)

DCO A : Gestion du développement professionnel et personnel

DCO B : Communication avec des personnes issues de différents groupes

DCO C : Collaboration au sein de processus de travail en entreprise

DCO D : Gestion d'infrastructures et utilisation d'applications

DCO E : Traitement d'informations et de contenus (numérique)





DCO A : CULTURE GÉNÉRALE

Transmission des compétences permettant aux personnes en formation de :

- développer leur personnalité
- s'intégrer dans la société
- contribuer au développement durable
- encourager l'apprentissage et l'exercice d'une profession
- concrétiser l'égalité des chances

Apprentissage de la gestion du portfolio (dossier de formation)

Plan d'études cadre commun (national)

Langue & Communication

Culture

Droit

Economie

Ecologie

Ethique

Socialisation

Politique

Technologie



DOMAINES DE COMPÉTENCES AFP

5 domaines (groupes) de compétences

« Disparition » des disciplines (branches)

DCO A : Gestion du développement professionnel et personnel

DCO B : Communication avec des personnes issues de différents groupes

DCO C : Collaboration au sein de processus de travail en entreprise

DCO D : Gestion d'infrastructures et utilisation d'applications

DCO E : Traitement d'informations et de contenus (numérique)





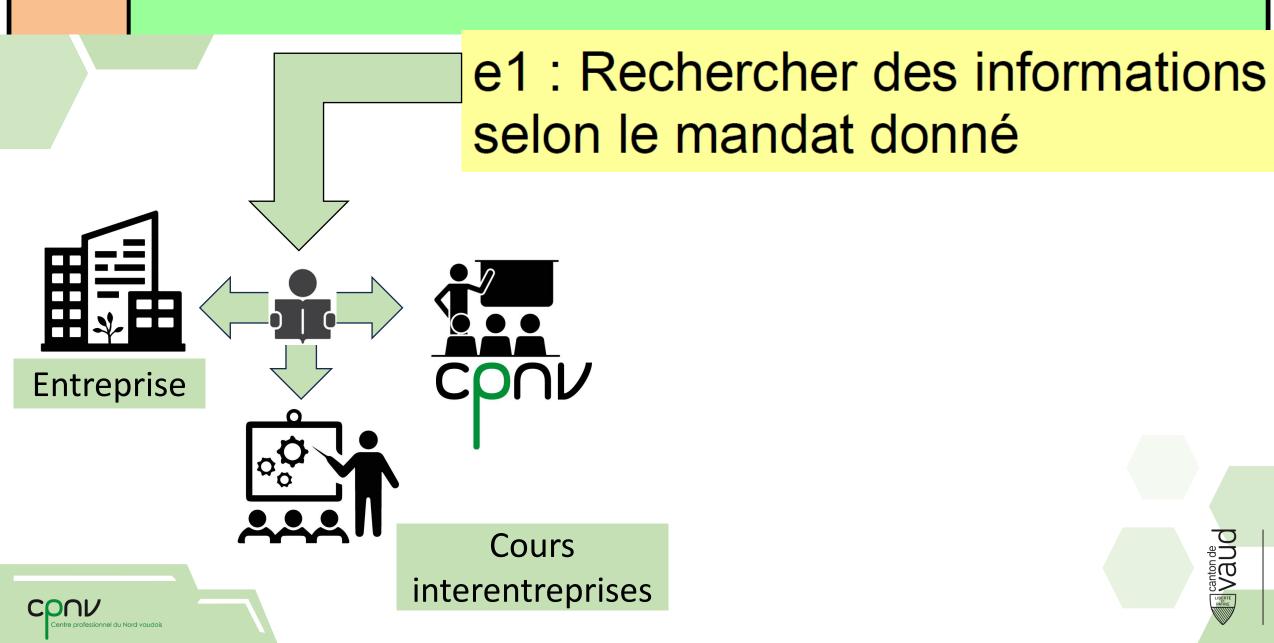


	↓ Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnel	les →		
DCO A	Gestion du développement professionnel et personnel	a1 : Examiner le développement de compétences propres au domaine commercial	a2 : Organiser ses propres tâches commerciales au quotidien	a3 : Gérer les changements dans l'environnement de travail com- mercial	a4 : Intégrer des questions so- ciales et politiques fondamentales dans ses actions
DCO B	Communication avec des personnes issues de différents groupes d'intérêts	b1 : Accueillir les clients et les four- nisseurs	b2 : Réceptionner et traiter les de- mandes des clients et des fournis- seurs	b3 : Mener des entretiens d'infor- mation et de conseil avec des clients et des fournisseurs	
DCO C	Collaboration au sein de processus de tra- vail en entreprise	c1 : Collaborer au sein de diffé- rentes équipes pour le traitement de mandats propres au domaine com- mercial	c2 : Gérer des interfaces dans des processus de travail en entreprise en suivant des instructions	c3 : Mettre en œuvre des proces- sus de soutien propres au do- maine commercial	
DCO D	Gestion d'infrastructures et utilisation d'applications	d1 : Organiser des séances et des événements	d2 : Utiliser des applications propres au domaine commercial		
DCO E	Traitement d'informations et de contenus	e1 : Rechercher des informations selon le mandat donné	ZOOM	e3 : Évaluer et préparer des don- nées en lien avec l'entreprise	





Traitement d'informations et de contenus





Rechercher des informations selon le mandat donné



Entreprise

Ils vérifient la qualité des informations et contenus recherchés et les classent en fonction de leur pertinence pour l'entreprise.



Ils vérifient la qualité des sources d'informations sur la base de critères déterminants.

Ils vérifient la plausibilité des résultats de leurs recherches.

Cours interentreprises



Ils utilisent des sources appropriées de manière critique et efficace pour rechercher des informations et des contenus.

Mandat pratique



→ Portfolio



Théorie de base



Compléments spécifiques



DOSSIER DE FORMATION (PORTFOLIO)

- Pendant la formation, la personne en formation tient un dossier de formation (portfolio).
- Elle y inscrit au fur et à mesure les travaux importants concernant les compétences opérationnelles à acquérir.
 - → Mandats pratiques en entreprise
- Au moins une fois par semestre, le formateur contrôle et signe le dossier de formation et en discute avec la personne en formation.

L'école professionnelle accompagne la tenue du portfolio et l'évalue ponctuellement ainsi que lors de l'examen final (DCO A).



DOSSIER DE FORMATION (PORTFOLIO)

- À la fin de chaque semestre, le formateur documente les prestations de la personne en formation sous la forme de contrôle de compétences.
- Les contrôles de compétences donnent lieu à des **notes**. Celles-ci sont **prises en compte pour le calcul de la note d'expérience**.
- Ces contrôles de compétences se basent notamment sur les mandats pratiques réalisés en entreprise qui sont documentés dans le portfolio de l'apprenti.e.





REUSSITE DE LA FORMATION





EN COURS DE FORMATION AFP

Un bulletin scolaire par semestre

Situation d'échec

Une recommandation de l'école :

- 1. Poursuite de la formation en suivant des cours d'appui
- 2. Redoublement
- 3. Changement d'orientation

La décision finale revient aux parties contractantes apprenti – représentant légal (mineur) – entreprise



Examens finaux

2 conditions / Chaque condition est éliminatoire

Note d'expérience 3 ans Entreprise – CPNV – CIE 40 %

Entreprise

Travail pratique

30 %

(≥ 4.0) /!\



Cours interentreprises

Connaissances professionnelles et culture générale 30 %

Moyenne générale (≥ 4.0)





Examens finaux à l'école professionnelle

Plus d'examens par branches

- Examens orientés métiers (tâches pratiques à réaliser)
- Les savoirs de base sont considérés acquis lors de la formation
 - Pas formellement testés aux examens
 - Toutes les notes comptent pour la réussite finale de la formation !
- Examen fédéral commun
 - Critères d'évaluation standardisés au niveau national
- Examen écrit : open-book, avec IA, sur ordinateur personnel (BYOD)







EN CAS DE DIFFICULTES





AMÉNAGEMENTS SPÉCIAUX

Temps supplémentaire pour les évaluations et examens

Lecture et reformulation des consignes

Aménagements numériques (police dyslexique, etc.)

Aménagement de la place de travail

Prise en compte de situations de santé particulières

Sur base d'un certificat médical, de logopédie ou autre

Prendre contact avec la responsable du suivi des élèves

Lise Parisod
Responsable
suivi des élèves
lise.parisod@eduvaud.ch





DIFFICULTES DURANT LA FORMATION

Situation d'échec ou difficultés Entretien
parents
formateur
apprenti.e
école

Redoublement

Poursuite de la formation avec mise en place de mesures

Rupture de contrat





RESSOURCES COOV

- Enseignement spécialisé
- Psychologue scolaire
- Médiation
- Infirmerie
- Aumônerie
- Externe
 - Commissaire professionnelle
 - Conseillère aux apprenti.es

Coordonnées dans le mémento disponible en fin de séance



Appuis

Cours d'appui au CPNV en fin de journée sur inscription (gratuit)



Appui donné à un petit groupe de 3 ou 4 apprenti.es dans diverses branches



Accompagnement individualisé (difficultés scolaires, méthodologiques ou organisationnelles)



COURS A L'ECOLE PROFESSIONNELLE





COURS A L'ECOLE PROFESSIONNELLE



- Les cours sont obligatoires
- Peu de cours
- Peu d'évaluations
 - en principe 3 par semestre par DCO
- 3 séances de rattrapage le samedi matin par semestre
- Investissement personnel attendu
- Travail à domicile (Devoirs non faits)
- Affaires scolaires (ouvrages, licences, équipement numérique, etc.)
- Comportement irréprochable





ABSENCE & RETARDS AUX COURS

3 arrivées tardives

une période de retenue en fin de journée

Justification de toute absence auprès de l'employeur, des parents (mineurs) et de l'école

Notification des absences envoyée chaque semaine à l'employeur par email

Demande de congé à faire 15 jours à l'avance





RATTRAPAGE DE TESTS



Possible si absence justifiée



Convocation par email par le secrétariat



Rattrapage le samedi matin



3 samedis chaque semestre



En l'absence de rattrapage, la note de 1 est attribuée.



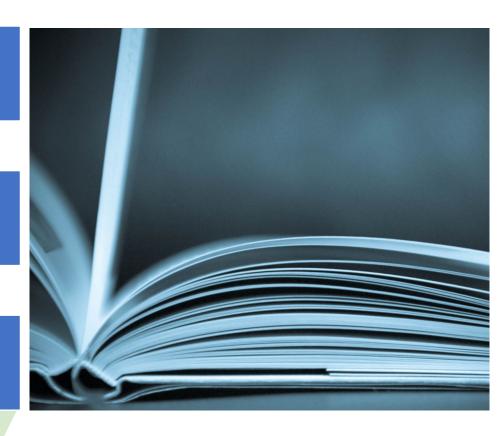


AGENDA

Suit l'apprenti.e durant sa formation

Permet aux parents et au maître d'apprentissage de contrôler le suivi de la formation

Doit impérativement être signé toutes les quatre semaines (vérification par l'école en 1ère année)





Tenue vestimentaire

« L'élève adopte une tenue propre, soignée et adaptée à un environnement professionnel.

Il veille à ne pas heurter la sensibilité d'autrui.

Pour les formations des professions commerciales, la tenue doit refléter un standard professionnel attendu dans le secteur.

Les vêtements de sport (ex : jogging) ne sont pas considérés comme appropriés.

En cas de tenue jugée inadaptée, l'élève peut être renvoyé chez son employeur. »





SANCTIONS



Sanction 1 = lettre d'avertissement



Sanction 2 = heures d'arrêt (samedi matin)



Sanction 2 + = heures d'arrêt (samedi matin)



Sanction 3 = conseil de filière et exclusion temporaire



Sanction 4 = exclusion définitive de l'école





5

Perspectives professionnelles





APRES L'OBTENTION DU DIPLOME

Après l'obtention du CFC

- Maturité professionnelle
- Ecole supérieure : informatique de gestion (ETML Lausanne)
- Formation continue
- Brevet fédéral
- Diplôme fédéral

Après l'obtention de l'AFP

- **CFC** (entrée directe en 2^{ème} année)
- Maturité professionnelle
- Formation continue
- Brevet fédéral
- Diplôme fédéral







CONCLUSION





A EMPORTER AVEC SOI ...

Présentation PowerPoint disponible sur cpnv.ch → formations → Commerce et Vente

CONV

ECOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE D'YVERDON

Flyer d'informations

o du métier

Rue Roger-de-Guimps 41 1400 Yverdon-les-Bains www.cpnv.ch 024 557 72 12 Mail: epcy.cpnv@vd.ch

EMPLOYÉ-E DE COMMERCE

INFORMATIONS AUX APPRENTI-E-S, EMPLOYEURS ET PA-RENTS

MÉMENTO DU CPNV



Petit guide pour vous accompagner au quotidien

Informations et ressources CPNV

3



COORDONNÉES



Rue Roger-de-Guimps 41 1400 Yverdon-les-Bains 024 557 72 12

Doyenne EPCY

Hajer Ghattas

Tél.: 024 557 72 04

Hajer.ghattas@eduvaud.ch julien.bauer@eduvaud.ch

Secrétariat

Irene Sanches

Tél.: 024 557 72 12

epcy.cpnv@vd.ch

Adjoint EPCY

Julien Bauer

Tél.: 024 557 72 20

Suivi des élèves

Lise Parisod

Tél.: 024 557 72 13

lise.parisod@eduvaud.ch







CONDITIONS DE REUSSITE AFP (2 conditions)

Travail pratique



Porte sur toutes les compétences opérationnelles

30 %

Eliminatoire si note < 4.0

Connaissances professionnelles et culture générale

DCO A – B : oral

30 %

DCOC-D-E:écrit

Examens école prof.

Note d'expérience

Pratique professionnelle (moyenne 4 contrôles de compétences)

Notes en entreprise

Cours interentreprises (moyenne 2 contrôles de compétences)

40 %

+ école prof. + CIE

Cours école professionnelle (moyenne 4 semestres)

Note globale: moyenne pondérée arrondie à 0.1



